



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de l'environnement et du développement

Première session
2-4 décembre 2009
Bangkok

PLANIFICATION ET SUIVI DES PROGRAMMES

(Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire)

EXAMEN DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2008-2009 ET ÉLÉMENTS SAILLANTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSÉ POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2010-2011

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le présent document décrit les progrès accomplis dans la mise en œuvre du sous-programme 6 (Environnement et développement durable) du programme de travail pour la période biennale 2008-2009.

Il présente également les éléments saillants du programme de travail pour la période 2010-2011, lequel a été adopté par la Commission à sa soixante-cinquième session et sera examiné par l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session.

Le Comité souhaitera peut-être examiner l'état de mise en œuvre du programme, et donner au secrétariat des orientations concernant l'évolution future du sous-programme en question.

Introduction

1. Le Comité souhaitera peut-être examiner les progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre du sous-programme 6 (Environnement et développement durable) du programme de travail, en s'appuyant sur le bilan des 18 premiers mois tel que soumis au Siège de l'ONU.

2. Le Comité voudra peut-être aussi donner au secrétariat des orientations concernant la mise en œuvre future du sous-programme 4 (Environnement et développement) du programme de travail pour la période biennale 2010-2011.

I. EXAMEN DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE BIENNAL 2008-2009

3. Le tableau ci-après est extrait du document intitulé «Plan-programme biennal et priorités pour la période 2008-2009».¹

Objectif de l'Organisation : Améliorer la durabilité environnementale du développement économique et social et de la gestion des ressources naturelles, conformément aux objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes en faveur d'une croissance verte	a) Augmentation du nombre des participants aux activités de la CESAP qui disent pouvoir utiliser ou avoir utilisé des connaissances et des compétences concernant la croissance verte
b) Renforcement de la capacité des pays de concevoir des moyens d'action socioéconomiques et de les utiliser pour améliorer la gestion et la protection de l'environnement	b) Augmentation du nombre des participants aux activités de la CESAP qui disent pouvoir utiliser ou avoir utilisé des savoirs et des compétences concernant l'application de moyens d'action socioéconomiques pour améliorer la gestion et la protection de l'environnement
c) Amélioration de la capacité des pays d'élaborer des politiques et programmes efficaces en faveur de l'utilisation de techniques plus efficaces et moins polluantes pour la production, la gestion et l'utilisation des ressources énergétiques aux niveaux national, infrarégional et régional	c) Augmentation du nombre des mesures prises par les décideurs et les planificateurs en faveur de la sécurité énergétique, d'un meilleur rendement énergétique et de l'appui à la coopération sous-régionale et régionale pour le développement du secteur de l'énergie
d) Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et d'appliquer de bonnes politiques et stratégies de développement durable en matière de gestion des ressources en eau et des catastrophes naturelles, particulièrement dans les pays exposés au risque de catastrophes (préparation, réaction et relèvement)	d) Augmentation du nombre de mesures prises qui sont conformes aux initiatives promues par la CESAP dans le domaine de la gestion des ressources en eau et des catastrophes naturelles, en particulier multiplication des mesures prises dans les pays exposés au risque de catastrophes pour se préparer et réagir rapidement aux catastrophes naturelles, et en atténuer les effets

4. On trouvera ci-après un résumé des résultats obtenus, fondé sur le bilan des 18 premiers mois effectué en juin 2009.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, Soixante et unième session, Supplément n° 6 (A/61/6/Rev.1), p. 223-224. Voir aussi le document E/ESCAP/63/22 pour la traduction française.

A. Réalisation escomptée a)

<p><i>Résultats</i></p>	<p>On est encore en train de recueillir le sentiment des participants aux réunions et activités organisées par la CESAP en 2008 et 2009. Une analyse préliminaire effectuée fin 2008 a toutefois déjà montré que des résultats positifs avaient été obtenus en ce qui concerne le renforcement de la capacité des pays d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes en faveur d'une croissance verte. Dans le prolongement des activités de la CESAP, plusieurs pays ont commencé à élaborer des politiques axées sur la croissance verte, ou exprimé l'intention de le faire. Le Cambodge, par exemple, a créé un groupe de travail interministériel sur la croissance verte et un secrétariat national de la croissance verte, et est en train d'achever l'élaboration d'une feuille de route nationale pour la croissance verte. Le Kazakhstan est en train d'élaborer un rapport national sur l'utilisation des moyens d'action en faveur de la croissance verte dans le cadre de la planification stratégique, tandis que la République de Corée a adopté une stratégie nationale pour une croissance verte sobre en carbone et pour une « nouvelle donne verte ». La Chine, l'Inde, les Philippines et la Thaïlande élaborent divers programmes et mettent en place des institutions à l'appui des systèmes d'innovation nationaux pour écologiser les différents secteurs de production. La province indonésienne d'Aceh a l'intention d'élaborer une politique prévoyant le paiement des services écosystémiques. Le Cambodge, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Kazakhstan, le Myanmar, les Philippines, la République démocratique populaire lao, le Tadjikistan, la Thaïlande et le Turkménistan ont demandé à la CESAP de les aider à renforcer leur aptitude à utiliser les moyens d'action favorables à la croissance verte afin de mettre en œuvre avec plus d'efficacité leur stratégie nationale de développement durable. Les participants aux activités de formation de formateurs se sont dits prêts à jouer un rôle de catalyseurs au service des politiques nationales concernant l'environnement. Le Cambodge et le Viet Nam ont été aidés par la CESAP à mettre au point un cadre constitué d'indicateurs d'éco-efficacité.</p>
<p><i>Activités et manifestations</i></p>	<p>Les activités organisées ont porté principalement sur la promotion des politiques, le renforcement des capacités et la sensibilisation, l'objectif étant d'aider les États membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes en faveur d'une croissance verte dans des domaines essentiels comme l'efficacité et la résilience des ressources, l'écologisation des entreprises, la consommation et la production durables, la durabilité et l'éco-efficacité des infrastructures urbaines, le paiement des services écosystémiques et la mise au point d'indicateurs d'éco-efficacité.</p> <p>La CESAP a élaboré un programme régional et sous-régional de formation de formateurs qu'elle a commencé à mettre en œuvre; elle a mis au point pour cela du matériel didactique couvrant les différents moyens d'action favorables à une croissance verte dans les principaux domaines pertinents. Dans ce contexte, un mécanisme régional de formation a été conçu en partenariat avec le Centre chinois d'information sur la normalisation et avec le Service d'assistance régionale en matière de consommation et de production durables, établi par la CESAP et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Des projets pilotes sont en cours pour la</p>

	<p>sous-région Bassin du Mékong (principalement le Cambodge), pour l'Asie centrale (principalement le Kazakhstan) et pour les pays insulaires du Pacifique.</p> <p>En partenariat avec le PNUE et l'Agence suédoise internationale pour la coopération au développement, la CESAP a organisé à Bangkok, le 22 janvier 2009, une conférence sur le thème suivant : « Innovations et solutions pour l'adaptation aux changements climatiques en Asie du Sud-Est ». Il y a été question de la façon dont la région faisait face aux changements climatiques, et des possibilités qui s'offrent pour intensifier la collaboration avec les entreprises.</p> <p>La CESAP (en tant que secrétariat du réseau de l'Initiative de Séoul pour une croissance verte) et le PNUE ont organisé le troisième Forum de consultation politique au titre de l'Initiative de Séoul, avec pour thème « Croissance verte et consommation et production durables pour agir face aux changements climatiques ». Le Forum a été organisé parallèlement à la huitième Table ronde Asie-Pacifique sur la consommation et la production durables, qui s'est tenue à Cebu (Philippines) du 18 au 20 septembre 2008.</p> <p>Dans le cadre de ses activités concernant les infrastructures durables, la CESAP coordonne un projet du Compte pour le développement intitulé « Éco-efficacité et développement durable de l'infrastructure urbaine en Asie et en Amérique Latine » et mis en œuvre avec la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, en partenariat avec ONU-Habitat. L'objectif en est de renforcer les capacités des décideurs, des responsables politiques et des planificateurs des pays en développement d'Asie et du Pacifique et d'Amérique Latine, pour les aider à évaluer de façon intégrée l'éco-efficacité de leurs infrastructures. Ce projet en est à ses débuts, et à ce jour les activités de planification et d'analyse ont été privilégiées.</p> <p>En ce qui concerne le paiement des services écosystémiques, la CESAP a fourni une assistance technique au Viet Nam (examen et analyse d'un projet de politique pilote), à la province indonésienne d'Aceh (lancement d'un projet visant à élaborer une politique en la matière, et renforcement des capacités), au Cambodge et à d'autres pays de la région. Un atelier régional sur le paiement des services écosystémiques en Asie du Sud-Est, organisé conjointement par la CESAP, le Programme régional asiatique pour la préservation de la biodiversité, le Centre de l'ASEAN pour la biodiversité et la Banque asiatique de développement (BAsD), s'est tenu du 29 juin au 1^{er} juillet 2008.</p> <p>La CESAP a collaboré avec l'Institut central vietnamien de gestion économique en vue d'utiliser des indicateurs d'éco-efficacité pour la première fois au niveau national. Les résultats publiés en juin 2009 ont confirmé que les indicateurs d'efficacité énergétique étaient utiles pour dégager les tendances nationales en matière d'éco-efficacité et pour fixer des orientations dans ce domaine.</p>
<i>Enseignements tirés</i>	<p>Les États membres soulignent de plus en plus la pertinence politique et l'importance cruciale de la croissance verte lorsqu'il s'agit de surmonter les principaux obstacles au développement de la région (y compris les multiples crises et les changements climatiques). C'est ainsi que la République de Corée et le Royaume-Uni de Grande-</p>

	<p>Bretagne et d'Irlande du Nord ont beaucoup contribué à renforcer la capacité d'œuvrer pour une croissance verte (avec notamment une gamme complète d'orientations spécifiques ayant trait aux principaux domaines pertinents).</p> <p>Le même constat est fait par toute une série de parties prenantes, en plus des gouvernements. Certaines récentes activités consacrées aux infrastructures durables ont montré que les maires et les autres hauts responsables municipaux étaient généralement conscients que le développement des infrastructures urbaines devait tenir compte des considérations environnementales et sociales, conformément au principe de croissance verte; de nombreuses interventions sont d'ailleurs en cours pour résoudre certains problèmes spécifiques. Pour l'instant, ces interventions portent toutefois sur certains secteurs considérés isolément (par exemple la gestion des déchets solides ou les transports), et il conviendrait donc d'adopter une démarche plus globale et plus intégrée. Les responsables municipaux qui cherchent à agir dans ce sens au niveau local (surtout en ce qui concerne le développement des infrastructures urbaines et la planification urbaine) se sont rendus compte qu'il fallait élaborer et appliquer certains critères et indicateurs pour pouvoir évaluer l'éco-efficacité des différents projets et politiques ainsi que l'éco-efficacité obtenue dans certaines zones. Dans ce contexte, ils ont également accueilli favorablement les projets conçus par la CESAP pour renforcer la capacité de développer des infrastructures plus éco-efficaces. Le partenariat renforcé entre la CESAP et les autres organismes du système des Nations Unies a été une façon très efficace de promouvoir les stratégies et les moyens d'action propices à une croissance verte. C'est aussi un très bon moyen pour créer dans la région une masse critique de responsables gouvernementaux qui comprennent ces moyens d'action et qui soient prêts à les utiliser.</p>
--	---

B. Réalisation escomptée b)

<p><i>Résultats</i></p>	<p>On est en train de recueillir le sentiment des participants aux réunions et activités organisées par la CESAP en 2008 et 2009. Une analyse préliminaire a révélé que 78 % des participants à la Réunion d'experts sur la croissance économique durable et l'efficacité et la résilience des ressources (Bangkok, octobre 2008) estimaient que cette activité leur avait fait comprendre nettement mieux les concepts d'efficacité et de résilience des ressources ainsi que leur importance dans l'élaboration des politiques. Par ailleurs, 80 % des participants ont qualifié d'utiles les connaissances et les compétences acquises grâce à la CESAP.</p> <p>En ce qui concerne le renforcement de la capacité des pays de concevoir des moyens d'action socioéconomiques et de les utiliser pour améliorer la gestion et la protection de l'environnement, on peut citer les exemples suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À la Réunion d'experts sur la croissance économique durable et l'efficacité et la résilience des ressources, le secrétariat de la CESAP a recueilli l'avis des participants sur les principaux obstacles au développement durable de la région, et sur les domaines dans lesquels il convenait d'intervenir. Parmi les grands défis évoqués à la réunion, on peut citer les risques multiples de crise écologique, ainsi que le renforcement de l'efficacité et de la résilience des ressources; il s'agit
-------------------------	--

	<p>là des principaux éléments qui seront mis en évidence à la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement, laquelle s'appuiera sur les résultats historiques de la conférence précédente.</p> <p>2. Les villes qui participent au réseau de l'Initiative de Kitakyushu ont continué d'encourager les initiatives locales privilégiant les avantages environnementaux et socioéconomiques connexes, avec des objectifs quantitatifs spécifiques. Ces villes oeuvrent collectivement pour créer des mécanismes nationaux servant à encourager ce type d'initiative au niveau local, en coopération avec diverses institutions nationales (des commissions de la gestion des déchets solides, un forum des maires, une ligue des administrations locales, etc.).</p> <p>3. Infrastructures urbaines durables. À la suite du premier Forum Asie-Pacifique des maires sur le développement écologiquement durable des infrastructures urbaines, qui a eu lieu à Ulsan (République de Corée), 7 villes de 4 pays (Népal, Philippines, République de Corée et Sri Lanka) ont demandé de l'aide à la CESAP pour concevoir des activités de promotion dans le domaine en question. En outre, six mois après la tenue du Forum, une ville du Népal et une ville des Philippines ont fait savoir que cette activité les avait beaucoup aidées à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des activités axées sur le développement durable des infrastructures urbaines.</p> <p>4. Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (NEASPEC) : les pays d'Asie du Nord-Est se sont dits déterminés à œuvrer pour l'éco-efficacité de leur économie respective, et ont ainsi instauré un partenariat pour l'éco-efficacité en Asie du Nord-Est. Les pays du programme NEASPEC sont également convenus de mettre en place un projet sur les tempêtes de poussière et de sable, et un autre sur la préservation de la nature dans les zones transfrontières. Ils ont collectivement demandé à la CESAP de coordonner l'élaboration et l'exécution de ces projets à partir de 2009. La Fédération de Russie a décidé de soutenir ces projets financièrement, montrant par là qu'elle était attachée à la coopération environnementale en Asie du Nord-Est.</p> <p>5. L'appui fourni par la CESAP à la concertation sous-régionale sur les changements climatiques a donné des résultats concrets : a) les pays d'Asie du Sud-Est ont indiqué que la consultation sous-régionale les avait beaucoup aidés à conforter leur position de négociation dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques; ils ont demandé à la CESAP de poursuivre son appui, en vue de la conférence qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009; b) les pays d'Asie du Nord-Est, avec la Mongolie comme chef de file, sont convenus d'organiser un sommet sous-régional sur le climat.</p>
<p><i>Activités et manifestations</i></p>	<p>Tout en contribuant à la réalisation escomptée a), les activités organisées au titre de la réalisation escomptée b) ont privilégié la sensibilisation, le renforcement des capacités et l'appui technique, à l'intention des organes chargés de la protection et de la gestion de l'environnement, et des autres autorités nationales et locales compétentes. Ces autorités jouent un rôle de premier plan pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques socioéconomiques plus cohérentes susceptibles d'apporter de réelles améliorations dans la gestion de l'environnement. Les principales questions traitées incluent</p>

	<p>la gestion de l'environnement urbain, la pollution atmosphérique et les changements climatiques, l'aménagement du territoire et la préservation de la nature.</p> <p>La CESAP est en train d'élaborer un rapport régional sur le développement durable, qui servira de principal document de référence à la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement. Dans ce contexte, un groupe d'experts s'est réuni en octobre 2008 pour recenser les principaux obstacles à la durabilité environnementale et au développement dans la région (concernant en particulier l'efficacité et la résilience des ressources), et pour contribuer à définir les éléments saillants du rapport 2010.</p> <p>La CESAP a continué de mettre en œuvre l'Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre, notamment en encourageant les initiatives locales qui optimisent les avantages connexes sur les plans environnemental et socioéconomique. Dans ce contexte, des ateliers régionaux et sous-régionaux ont été organisés à Bangkok, Bago (Philippines), Dhaka, Kitakyushu (Japon), Surabaya (Indonésie) et ailleurs. Il s'agissait d'échanger certaines méthodes pratiques et d'établir des corrélations claires entre la gestion des déchets solides, les avantages sociaux et les moyens de subsistance locaux. Des projets de démonstration ont ensuite été mis en œuvre dans ces différentes villes. Il a également été question du renforcement des mécanismes nationaux et régionaux lors de diverses réunions et activités organisées au titre du réseau de l'Initiative de Kitakyushu.</p> <p>En partenariat avec la ville d'Ulsan (République de Corée), la CESAP a organisé le premier Forum Asie-Pacifique des maires sur le développement écologiquement durable des infrastructures urbaines, du 21 au 23 avril 2008. Les participants ont discuté des nouvelles pratiques et des défis émergents, et défini certains domaines d'action prioritaires pour rendre les infrastructures urbaines plus durables. Environ 50 représentants de 18 villes de la région ont participé au Forum.</p> <p>La CESAP s'est associée à divers partenaires pour organiser l'Atelier 2008 sur la qualité de l'air, qui s'est tenu à Bangkok du 12 au 14 novembre. Cet atelier a rassemblé plus de 1 000 experts issus de secteurs divers (pouvoirs publics, université, monde de la recherche, entreprises, société civile) et venus de toute l'Asie et d'autres régions du monde. Cela a été l'occasion de réfléchir à la façon dont les pouvoirs publics asiatiques, nationaux et locaux, pouvaient prendre une part accrue à l'atténuation des changements climatiques de façon économiquement rationnelle, et ce au moyen d'une démarche privilégiant les avantages connexes, c'est-à-dire une démarche permettant de progresser dans différents domaines à la fois (gestion de la qualité de l'air en ville, gestion de l'énergie, atténuation des changements climatiques).</p> <p>La CESAP a également collaboré à l'organisation du Forum des villes ASEAN+6 sur les changements climatiques, qui s'est déroulé à Bangkok les 26 et 27 juin 2008. Étaient présents les maires et d'autres hauts responsables de neuf villes asiatiques. Les représentants des villes participantes ont pu échanger leurs idées et leur expérience concernant les problèmes liés aux changements climatiques, et envisager une collaboration entre villes.</p>
--	--

	<p>Dans le contexte des multiples défis auxquels est confrontée la région (en particulier la sécurité alimentaire et ses implications du point de vue des changements climatiques), la CESAP a organisé à Dhaka, du 25 au 30 août 2008, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), un colloque international sur les changements climatiques et la sécurité alimentaire en Asie du Sud. On y a discuté des effets que pouvaient avoir les changements climatiques sur la production alimentaire en Asie du Sud, et on a adopté un cadre régional sur les changements climatiques (atténuation et adaptation) dans le secteur de l'agriculture.</p> <p>La CESAP a continué d'aider les pays membres à développer la coopération environnementale au niveau sous-régional. Le secrétariat de la CESAP a continué de soutenir le programme NEASPEC. La Conférence internationale sur la pollution atmosphérique transfrontière en Asie du Nord-Est (Tokyo, 17-19 décembre 2008) et la quatorzième réunion des hauts responsables du programme NEASPEC (Moscou, 9 avril 2009) ont permis de renforcer et d'élargir les mesures sous-régionales dans différents domaines prioritaires; a ainsi été réaffirmé l'appui apporté au projet sur la pollution atmosphérique transfrontière causée par les centrales électriques au charbon. La réunion des hauts responsables a également donné son aval à de nouveaux projets sur la préservation de la nature dans les zones transfrontières, la prévention des tempêtes de poussière et de sable; elle a aussi approuvé l'instauration d'un partenariat pour l'éco-efficacité en Asie du Nord-Est.</p> <p>La CESAP a encouragé la concertation régionale et sous-régionale sur les changements climatiques, notamment en facilitant le débat régional sur les mesures à prendre et les interventions à réaliser pour atténuer ces changements. On peut citer les activités suivantes: a) un appui technique et logistique à la concertation sous-régionale (pour les pays d'Asie du Sud-Est et ceux d'Asie du Nord-Est); et b) en partenariat avec le Japon, la création du Portail Asie-Pacifique pour le climat et le développement, un outil servant à gérer les connaissances sur les différentes mesures possibles en matière de changements climatiques (atténuation et adaptation), et sur les objectifs de développement convenus au niveau international.</p>
<p><i>Enseignements tirés</i></p>	<p>En mettant en œuvre les différentes activités au titre de la réalisation escomptée b), on a constaté que les corrélations entre les questions environnementales, économiques et sociales étaient de plus en plus ténues, et qu'il était nécessaire d'élaborer des politiques plus globales, à un niveau dépassant celui des organes responsables de l'environnement. Ce constat vient apporter du poids aux arguments tendant à unifier les activités relevant des réalisations escomptées a) et b).</p> <p>L'Atelier 2008 sur la qualité de l'air a montré que la qualité de l'air et les changements climatiques étaient des questions liées, et qu'il existait une réelle marge d'action pour obtenir des avantages connexes sur ces deux plans. Cependant, les diverses parties prenantes commencent à peine à prendre conscience qu'il convient d'en faire davantage pour faire connaître et accepter cette stratégie des avantages connexes. Il s'agit là d'un domaine nouveau dans lequel la collaboration régionale et sous-régionale doit être intensifiée, et la CESAP a un rôle unique à jouer à cet égard.</p>

C. Réalisation escomptée c)

<i>Résultats</i>	<p>La CESAP a recensé cinq mesures prises par les responsables politiques et les planificateurs pour promouvoir la sécurité énergétique, accroître l'efficacité énergétique et soutenir la coopération sous-régionale et régionale pour le développement du secteur de l'énergie. Ces mesures ont contribué à améliorer la capacité des pays d'élaborer des politiques et programmes efficaces en faveur de l'utilisation de techniques plus efficaces et moins polluantes pour la production, la gestion et l'utilisation des ressources énergétiques aux niveaux national, infrarégional et régional.</p> <ol style="list-style-type: none">1. La résolution 64/3 de la Commission (Promouvoir les énergies renouvelables pour la sécurité énergétique et le développement durable en Asie et dans le Pacifique) est un témoignage essentiel de la détermination des États membres à s'atteler à cette question et à agir pour trouver des solutions en vue d'une diffusion plus large des technologies de l'énergie renouvelable dans la région.2. Les participants à une concertation sur les biocarburants, organisée à Beijing en septembre 2008, étaient bien décidés à élaborer des politiques susceptibles de rendre les biocarburants plus acceptables sur le plan écologique, et à assurer leur intégration dans la planification énergétique. En ce qui concerne le développement futur des biocarburants, ils ont souligné qu'il fallait des normes et des critères prenant en considération les spécificités des pays asiatiques. Ils ont souhaité intensifier l'échange de vues, d'informations et de données dans le but d'élaborer des politiques au niveau régional.3. Lors de consultations organisées en 2008 à Bangkok pour les pays d'Asie du Sud-Est, les experts présents ont réfléchi à la création d'un cadre relatif aux changements climatiques pour l'après-2012. Ce projet, qui devrait servir principalement à trouver un équilibre entre le développement économique et les effets de serre utilisant les mécanismes du marché, a été soutenu énergiquement par les pays d'Asie du Sud-Est et par des États membres d'autres régions. Il a été demandé d'organiser de nouvelles consultations et de nouveaux ateliers, et ces demandes sont en cours d'examen.4. Les activités du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA) ont eu comme point d'orgue la décision d'élaborer trois propositions de projet visant à : a) promouvoir la conception de bâtiments durables dans la région; b) faciliter la création de centres pour l'efficacité énergétique dans les pays de la région; et c) faciliter l'élaboration d'une vision sous-régionale en matière d'efficacité énergétique.5. Dans le cadre du Forum asiatique pour une économie sobre en carbone, le secrétariat de la CESAP et différentes parties prenantes de la région et d'ailleurs ont ouvert un débat sur le concept de développement sobre en carbone, consistant à remplacer le modèle à fortes émissions par un modèle à émissions faibles. Les participants se sont engagés à donner la priorité au modèle sobre en carbone dans le cadre de leurs stratégies nationales.
------------------	---

<i>Activités et manifestations</i>	<p>Durant la soixante-quatrième session de la Commission, le secrétariat a mené une action de sensibilisation à la sécurité énergétique, en effectuant une étude approfondie sur le lien entre sécurité énergétique et développement durable. Une table ronde ministérielle a été organisée sous la forme d'un dialogue entre personnalités de haut niveau et experts, avec pour but de mettre en lumière certains des défis auxquels est confrontée la région dans le secteur de l'énergie.</p> <p>La CESAP a organisé une concertation sur les biocarburants, mobilisant pour cela des responsables politiques et des experts provenant de certains États membres ayant une vaste expérience de la production et de l'utilisation des biocarburants. L'objectif était de continuer à faire connaître les avantages et les problèmes associés à la production de ces carburants, et de trouver des mesures techniques et politiques susceptibles d'en assurer la viabilité.</p> <p>En ce qui concerne la coopération régionale, la CESAP a organisé de nombreuses réunions pour continuer le débat sur l'énergie en Asie centrale et en Asie du Nord-Est. Le Groupe de travail du projet SPECA sur les ressources en eau et en énergie a poursuivi ses activités, et un atelier sur l'efficacité énergétique a été organisé dans le cadre du programme SPECA. Afin d'appuyer les recommandations issues de l'atelier, la CESAP a associé le Tadjikistan et la Mongolie, en tant que partenaires, au projet intitulé «Éco-efficacité et développement durable de l'infrastructure urbaine en Asie et en Amérique Latine», lequel porte principalement sur l'efficacité énergétique des bâtiments publics. La CESAP essaie en outre de trouver des fonds pour réaliser des activités visant à élaborer un modèle d'efficacité énergétique pour l'Asie centrale.</p> <p>La quatrième session du Comité de hauts responsables sur la coopération énergétique en Asie du Nord-Est, qu'il était initialement prévu de tenir en décembre 2008, à Busan (République de Corée), a finalement eu lieu les 19 et 20 février 2009. Le Groupe de travail sur la planification et la politique énergétiques, dans le cadre du Mécanisme intergouvernemental de coopération énergétique en Asie du Nord-Est, a tenu sa septième réunion à Bangkok les 3 et 4 juin 2009 pour examiner certaines conclusions préliminaires devant former la base d'une étude conjointe sur la production d'énergie (potentiel et plans de développement) en Asie de Nord-Est. Cette étude d'une durée de deux ans devrait mettre en lumière les projets de coopération énergétique que les pays d'Asie du Nord-Est pourraient éventuellement mettre en place. Le Groupe de travail a également réfléchi à l'élaboration d'une stratégie quinquennale pour la mise en œuvre du Mécanisme intergouvernemental, et discuté des préparatifs de la cinquième session du Comité de hauts responsables et de la deuxième Concertation entre pouvoirs publics et entreprises d'Asie du Nord-Est sur la coopération énergétique. Cette concertation sera l'occasion de débattre de certaines questions d'actualité relatives à l'énergie, et de contribuer utilement à la mise en œuvre du Mécanisme de coopération énergétique en Asie du Nord-Est.</p> <p>La CESAP a fourni une assistance aux pays insulaires du Pacifique pour renforcer la sécurité énergétique et élargir l'accès à l'énergie. Elle s'est fait représenter à une concertation sur l'achat collectif de produits pétroliers pour les pays insulaires du Pacifique, et a formulé à cette occasion des recommandations et des conseils techniques. La CESAP</p>
------------------------------------	---

	<p>collabore avec plusieurs pays insulaires du Pacifique pour mettre en place un projet visant à renforcer les capacités nationales par la coopération Sud-Sud concernant l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique.</p> <p>La CESAP a commencé à fournir aux États membres une assistance technique en matière d'efficacité énergétique. L'un des projets en cours consiste à faire le point des capacités et des politiques institutionnelles, et à améliorer les mesures législatives et normatives en Asie centrale, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est.</p>
<p><i>Enseignements tirés</i></p>	<p>Il y a encore moyen de faire beaucoup mieux pour aiguiller les États membres vers un modèle de développement sobre en carbone. Dans l'ensemble, les pays privilégient le développement des combustibles fossiles, et ils doivent en apprendre davantage sur les différentes mesures susceptibles d'accroître la part des énergies renouvelables et propres dans le panier énergétique. La meilleure façon de toucher un public plus large n'est pas d'agir isolément, mais de collaborer avec un grand nombre de partenaires et d'organisations sous-régionales afin d'obtenir un effet multiplicateur. La CESAP doit agir de façon plus avisée et établir des partenariats durables permettant d'instaurer la confiance et de concevoir, dans la région et à l'extérieur, des stratégies avantageuses pour tous.</p> <p>Comme l'a constaté la CESAP, il est plus rapide et moins contraignant de mobiliser des ressources par le biais d'organismes et d'instituts que de recevoir une aide publique au développement. Une bonne stratégie serait pour la CESAP de préparer un bref descriptif de projet, de le présenter aux donateurs potentiels à l'occasion des missions et lorsque l'occasion se présente de nouer de nouveaux contacts, et de lancer un appel à faire des propositions.</p>

D. Réalisation escomptée d)

<p><i>Résultats</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Gestion des risques de catastrophe au sein des communautés. Six mesures ont été adoptées par les pays d'Asie du Sud-Est pour intégrer ce type de gestion des risques dans le développement socioéconomique. C'est le résultat des efforts déployés par la CESAP en collaboration avec le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, et avec le financement de l'Office humanitaire de la Communauté européenne. 2. Résolution de la Commission sur la réduction des risques de catastrophe. À sa soixante-quatrième session, la Commission a adopté la résolution 64/2 (Coopération régionale en vue de l'application du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : renforcer la capacité de récupération des pays et des collectivités de la région de l'Asie et du Pacifique face aux catastrophes naturelles). En coopération avec le secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et le Gouvernement malaisien, la CESAP a ensuite organisé à Kuala Lumpur, en décembre 2008, la troisième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe, où a été adopté un programme d'action. 3. Éco-efficacité des infrastructures. La République de Corée finance un projet de la CESAP intitulé « Mettre en place des infrastructures éco-efficaces dans le secteur de l'eau pour stimuler le développement
-------------------------	---

	<p>socioéconomique en Asie et dans le Pacifique ». En outre, le projet du Compte pour le développement intitulé « Éco-efficacité et développement durable de l'infrastructure urbaine en Asie et en Amérique Latine » comporte un volet qui concerne le secteur de l'eau. Dans le cadre de ces projets, 10 études de cas devraient être effectuées en 2009 et 2010, avec à la clé 10 recommandations spécifiques.</p> <p>4. Conseil des ministres sur la question de l'eau en Asie et dans le Pacifique. Le Forum du Japon sur l'eau et la BASD (à savoir les partenaires de la CESAP qui avaient établi avec elle à Mexico, en mars 2006, le Forum Asie-Pacifique de l'eau) ont appuyé l'initiative de la CESAP visant à créer un tel conseil des ministres. Durant la réunion ministérielle régionale organisée à l'occasion du cinquième Forum mondial de l'eau (Istanbul, mars 2009), plusieurs ministres ont soutenu cette initiative. L'étape suivante consistera à définir les modalités potentielles de la coopération régionale, et à mettre en œuvre cette initiative dans la région de l'Asie et du Pacifique.</p> <p>5. Suivi des investissements dans la gestion des ressources en eau, et évaluation des résultats en la matière. Lors des réunions régionales préparatoires au deuxième Sommet Asie-Pacifique de l'eau, il devrait être question des mesures ayant trait à la gestion intégrée des ressources en eau, dans le cadre des recommandations du Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Ces mesures pourraient ensuite être adoptées par les pays intéressés de la région. Ces activités sont organisées par la CESAP en sa qualité de chef d'équipe pour le groupe de résultats numéro 4 (suivi des investissements et des résultats dans le domaine de la gestion des ressources en eau) tel que défini lors du premier Sommet Asie-Pacifique de l'eau. Des études pilotes seront effectuées dans au moins trois pays en développement pour aider ces derniers à élaborer et adopter différentes mesures.</p> <p>6. Faire face aux changements climatiques. Avec l'assistance de la CESAP, les pays membres du Comité des typhons devraient prendre diverses initiatives pour devenir mieux à même d'atténuer les effets qu'ont les changements climatiques sur les ressources en eau et sur le développement socioéconomique.</p>
<p><i>Activités et manifestations</i></p>	<p>Dans la région de l'Asie et du Pacifique, la sécurité de l'eau est menacée principalement par une croissance économique rapide et écologiquement non viable. Jouant son rôle de tribune régionale et s'appuyant sur son mandat transfrontière, la CESAP est en train d'élaborer un cadre pour la sécurité de l'eau, lequel servira d'outil analytique et pratique pour les chercheurs et les responsables politiques. En faisant la promotion de certains outils et concepts essentiels (comme par exemple l'indice d'insécurité de l'eau, et le recensement des zones caractérisées par une forte insécurité de l'eau), la CESAP est en train de se positionner comme un pôle régional de connaissances et comme un acteur important de la recherche.</p> <p>En tant que fondatrice et membre actif du Forum Asie-Pacifique de l'eau, la CESAP est chef d'équipe pour le groupe de résultats numéro 4 (suivi des investissements et des résultats), dans le cadre des préparatifs du deuxième Sommet Asie-Pacifique de l'eau prévu en 2010. Afin de continuer à stimuler la coopération et la concertation régionales sur l'importante question des investissements dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, la CESAP a établi un partenariat étroit avec la FAO, l'Organisation mondiale de la santé,</p>

	<p>l'UNICEF et la Banque mondiale. La CESAP et la FAO s'emploient à adapter les enseignements tirés dans certaines autres régions (l'Afrique et l'Amérique Latine, par exemple) en ce qui concerne les investissements dans l'irrigation et l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données.</p> <p>Depuis le premier Sommet Asie-Pacifique de l'eau (décembre 2007), la CESAP a mis en place une dynamique et établi des partenariats pour préparer la création d'un conseil des ministres sur la question de l'eau en Asie et dans le Pacifique. Profitant de l'occasion unique offerte par le Forum mondial de l'eau pour nouer des contacts et réunir différents acteurs, la CESAP a lancé une initiative régionale baptisée « Ministres pour la sécurité de l'eau », en collaboration avec le secrétariat du Forum Asie-Pacifique de l'eau et avec la BASD. Les participants (y compris des ministres de la région de la CESAP, des hauts responsables, des spécialistes représentant d'importantes organisations internationales, ainsi qu'un représentant du Groupe d'experts du G-8 sur l'eau et l'assainissement) ont confirmé qu'ils soutenaient cette initiative. La réunion a demandé que la sécurité de l'eau soit intégrée dans les plans de développement nationaux, et estimé qu'il fallait accroître les investissements et intensifier la coopération régionale pour s'attaquer aux problèmes affectant la sécurité de l'eau. La CESAP a l'intention d'organiser une réunion d'experts du 11 au 13 novembre 2009; il s'agira de préciser les modalités de ce projet de création d'un conseil des ministres sur la sécurité de l'eau, de réfléchir à la structure et aux instances dirigeantes de ce conseil, et d'obtenir le soutien des gouvernements et autres parties prenantes.</p> <p>La CESAP a aussi organisé diverses activités dans le cadre de l'Année internationale de l'assainissement. En mars 2008, elle a organisé un atelier sur les activités de l'Année internationale de l'assainissement, en conjonction avec la célébration de la Journée mondiale de l'eau. Fin 2008, la CESAP a effectué une enquête auprès de ses pays membres pour recueillir des informations sur l'amélioration de l'assainissement, et pour mettre en évidence les bonnes pratiques dans ce domaine. Les conclusions de l'enquête ont fait l'objet d'un rapport, et ont été présentées lors d'un atelier régional qui s'est tenu à Macao (Chine) du 4 au 6 novembre 2008. Les 20 représentants gouvernementaux présents, venus de toute l'Asie, se sont mis d'accord sur les principales réformes institutionnelles requises (par exemple la décentralisation des fonds pour l'assainissement et le renforcement de la position des communautés) afin de réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'assainissement. Les résultats de l'atelier sont venus alimenter le rapport du Secrétaire général sur l'Année internationale de l'assainissement, 2008 (A/64/169).</p> <p>La Journée mondiale de l'eau 2009 a été célébrée par l'Organisation des Nations Unies à Bangkok le 25 mars 2009, avec pour thème « Eaux partagées : possibilités partagées ». Pour organiser cette manifestation, la CESAP s'est assuré l'aide du Ministère thaïlandais des ressources naturelles et de l'environnement, de certains organismes des Nations Unies et de diverses organisations internationales (y compris l'Institut de l'environnement de Stockholm et l'Institut asiatique de technologie). Le thème du débat d'experts a été le suivant : « Effets de la crise énergétique, de la crise alimentaire, de la crise financière et des changements climatiques sur les rivières transfrontières : possibilités et défis ».</p>
--	--

	<p>La CESAP a organisé le premier atelier régional sur le développement des infrastructures éco-efficaces dans le secteur de l'eau en Asie et dans le Pacifique (Séoul, 10-12 novembre 2008). Elle a ensuite aidé le Bhoutan, la Chine, l'Indonésie, la Malaisie, la Mongolie, le Népal, les Philippines et le Viet Nam à élaborer des stratégies et des principes directeurs dans ce domaine. Trois projets pilotes sont en cours dans différents pays membres en développement. Afin d'exploiter la dynamique et l'intérêt suscités par l'atelier, le deuxième atelier régional a été organisé en août 2009 en conjonction avec le Forum mondial sur l'eau et les villes, en coopération avec le Forum coréen de l'eau, l'Institut coréen des technologies de construction, la ville d'Incheon (République de Corée) et l'Agence coréenne de coopération internationale. Ce deuxième atelier a réuni environ 40 personnes participant directement au projet et représentant 16 pays et 3 organisations internationales, ainsi qu'une vingtaine de participants venus du Forum mondial sur l'eau et les villes. En outre, dans le cadre du colloque sur la ville « U-City » et l'hydroinformatique, organisé lors du Forum, la CESAP a convoqué une séance spéciale sur l'éco-efficacité des infrastructures urbaines dans le secteur de l'eau, laquelle a réuni une vingtaine de participants.</p> <p>La CESAP et le Département des affaires économiques et sociales ont organisé un atelier mondial de renforcement des capacités, avec pour thème « Améliorer la productivité agricole, l'efficacité de l'utilisation de l'eau et les moyens de subsistance en milieu rural ». La CESAP a apporté son expertise technique et joué un rôle d'animateur. L'atelier, qui a eu lieu en conjonction avec la deuxième réunion du bureau de la dix-septième session de la Commission du développement durable, a servi à tracer la voie à suivre pour une gestion rationnelle et durable des terres et de l'eau.</p> <p>La CESAP a continué d'aider le Comité des typhons à actualiser et à mettre en œuvre son plan stratégique pour la période 2007-2011. Elle a aidé à organiser un atelier régional sur les mesures à prendre face aux changements climatiques dans la zone couverte par le Comité des typhons (Beijing, septembre 2008), qui avait pour objet de définir certains domaines d'action prioritaires à intégrer dans le plan de travail annuel pour 2009. De même, en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale, la CESAP a aidé le Groupe d'experts en cyclones tropicaux à organiser sa trente-cinquième session au Bahreïn, en mai 2008, pour évaluer les progrès accomplis et élaborer un plan de travail pour 2009.</p> <p>La CESAP a également continué d'aider le Gouvernement sri-lankais à mettre au point, au sein de trois communautés, un système expérimental d'alerte rapide multirisque de type communautaire, dans le cadre d'un projet intersectoriel avec pour thème « Renforcer la résilience des communautés face aux catastrophes naturelles au moyen de partenariats : mettre en commun l'expérience et les compétences dans la région ». La dernière activité conjointe organisée dans ce cadre a été un atelier régional sur le même thème, lequel s'est tenu à Bangkok du 21 au 23 avril 2008 et a rassemblé une quarantaine d'experts venant de 9 pays membres frappés par le tsunami de 2004. À la troisième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe, qui a eu lieu à Kuala Lumpur du 2 au 4 décembre 2008, la CESAP a organisé une réunion technique et une</p>
--	---

	<p>table ronde de haut niveau sur la mobilisation des ressources pour la réduction des risques de catastrophe. Les participants à la réunion technique ont mis en commun les données d'expérience nationales et régionales, tandis que la table ronde a été l'occasion de débattre des différentes mesures possibles pour accroître les investissements dans la réduction des risques de catastrophe aux niveaux régional, national et local. En participant à la Conférence ministérielle, la CESAP a pu contribuer à façonner le débat régional sur la réduction des risques de catastrophe.</p> <p>La CESAP a aussi renforcé son partenariat avec divers organismes des Nations Unies et organisations internationales, y compris le réseau Cap-Net du Programme des Nations Unies pour le développement (lequel vise à renforcer les capacités en matière de la gestion intégrée des ressources en eau), le Partenariat mondial pour l'eau, la BASD et diverses organisations sous-régionales, avec pour objectif de rendre plus efficaces les activités de renforcement des capacités concernant la gestion des ressources en eau. Dans ce contexte, la CESAP a co-organisé les ateliers suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Atelier régional pour l'instauration d'un partenariat concernant l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur de l'eau en Asie et dans le Pacifique (Bangi (Malaisie), 1^{er}-5 décembre 2008); en collaboration avec l'Institut national malaisien de recherche hydraulique (NAHRIM) et la BASD; 2. Atelier sur l'élaboration de principes directeurs concernant l'eau et l'adaptation aux changements climatiques (Putrajaya (Malaisie), 26-28 mai 2009); en collaboration avec l'Institut NAHRIM et la BASD; 3. Atelier sur la gestion et la modélisation des données hydrologiques en Asie du Sud-Est (Kuala Lumpur, 21-24 juillet 2009); en collaboration avec l'Université de Californie à San Diego et l'Université de Malaya (soit les universités qui participent au Programme de recherche sur les stratégies pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter, dans le cadre de l'Institut mondial de l'Association des universités du pourtour du Pacifique), l'Institut NAHRIM, AguaJaring et le réseau Cap-Net; 4. Formation de formateurs sur la mise en œuvre efficace de la gestion intégrée des ressources en eau pour les organismes chargés de la gestion des bassins fluviaux (Bangkok, 27-31 juillet 2009); en collaboration avec le Département des ressources en eau du Gouvernement thaïlandais, AguaJaring et le réseau Cap-Net.
<p><i>Enseignements tirés</i></p>	<p>Le travail effectué récemment avec les pays en développement de la CESAP a montré qu'il fallait adopter une nouvelle approche en matière de sécurité de l'eau. Cette nouvelle approche est à mettre en rapport avec les activités en cours concernant le développement des infrastructures éco-efficaces dans le secteur de l'eau, la gestion efficace des ressources en eau, et les réformes institutionnelles requises pour réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement ayant trait à l'eau et à l'assainissement. Cette approche doit encore être précisée, et adaptée aux besoins des pays membres de la CESAP. Ceux-ci possèdent des capacités limitées pour suivre les investissements publics et privés dans le domaine de l'eau et de</p>

	l'assainissement, ce qui a fait obstacle à l'action déployée pour rassembler les différents résultats, les analyser de façon comparative et recommander des mesures à prendre.
--	--

II. ÉLÉMENTS SAILLANTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2010-2011

5. On trouvera présentés ci-après l'objectif, les réalisations escomptées et les indicateurs de succès correspondant au sous-programme 4 (Environnement et développement), conformément au cadre stratégique pour la période 2010-2011.²

Objectif de l'Organisation: Améliorer la viabilité environnementale du développement économique et l'efficacité de la gestion des ressources en énergie et en eau dans la région de la CESAP afin d'atteindre les objectifs de développement convenus internationalement, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Réalizations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement du consensus entre les États membres de la CESAP sur un plus grand nombre de questions relatives à la croissance économique écologiquement viable.	a) Nombre de documents issus de réunions qui indiquent un accord entre les États membres de la CESAP sur des questions relatives à la croissance économique écologiquement viable.
b) Meilleures connaissances et compréhension, chez les responsables des ministères de la planification, des finances et d'autres ministères compétents et parties prenantes de la région de la CESAP, des politiques et programmes efficaces pour promouvoir une croissance économique écologiquement viable.	b) Pourcentage des participants aux activités de la CESAP qui disent avoir une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des politiques et programmes efficaces.
c) Amélioration de la capacité des États membres de la CESAP à élaborer des politiques et programmes comportant notamment une composante anti-pauvreté et une dimension sexospécifique, pour la promotion d'une croissance économique écologiquement viable.	c) Pourcentage des participants aux activités de la CESAP qui se disent plus compétents pour élaborer des politiques et programmes comportant notamment une composante anti-pauvreté et une dimension sexospécifique.
d) Capacité accrue des États membres de la CESAP à formuler, au niveau national, des politiques et des stratégies efficaces pour la gestion et l'utilisation des ressources en énergie et en eau	d) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leur compétence dans la gestion et l'utilisation efficaces de ressources en énergie et en eau.

² Documents officiels de l'Assemblée générale, Soixante-troisième session, Supplément n°6 (A/63/6/Rev.1), p. 293. Voir aussi le document E/ESCAP/65/18 pour la traduction française.

6. Conformément au projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011 (E/ESCAP/65/18 et Add.1), tel qu'adopté par la Commission à sa soixante-cinquième session,³ on trouvera présentés ci-après certains domaines d'action retenus, ainsi que les activités prioritaires prévues pour la période 2010-2011.

7. La 6^{ème} Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement se déroulera au Kazakhstan durant le deuxième semestre de 2010. La Conférence est un important espace de discussion régional qui a permis d'examiner les obstacles au développement durable et d'élaborer des plans d'action comme le Programme d'action régional 2001-2005 et le Plan régional de mise en œuvre 2006-2010, auxquels sont associées certaines initiatives complémentaires (à savoir l'Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre et le réseau de l'Initiative de Séoul sur la croissance verte, adoptés respectivement lors des 4^{ème} et 5^{ème} sessions de la Conférence ministérielle). Les débats et les principales recommandations de la 6^{ème} édition devraient s'appuyer sur le succès historique de la précédente, laquelle avait adopté le principe de croissance verte (une croissance économique écologiquement viable) en tant que principale stratégie pour assurer un développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique. La 6^{ème} Conférence ministérielle devrait être l'occasion de réitérer cette stratégie, et de dresser le bilan des récentes initiatives et réunions de niveau mondial, régional et sous-régional consacrées au développement durable.

8. À la 6^{ème} Conférence ministérielle, les ministres débattront des liens entre la croissance verte et les mesures d'ampleur régionale visant à affronter les défis de plus en plus nombreux et complexes que pose le développement. Ces défis consistent notamment à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, à surmonter de multiples crises (énergétique, alimentaire et financière), et à s'adapter aux effets qu'auront les changements climatiques selon les prévisions, y compris en intégrant la stratégie de la croissance verte dans l'action déployée pour lutter contre la pauvreté et favoriser un développement social inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique.

9. Comme annoncé en octobre 2006 au Comité de la gestion de la mondialisation (voir E/ESCAP/CMG(4/II)/2, par. 23), l'étude sur l'environnement en Asie et dans le Pacifique (*State of the Environment in Asia and the Pacific*), parue tous les cinq ans de 1985 à 2005, sera probablement rebaptisée compte tenu de l'attention accrue désormais consacrée à la durabilité environnementale des différents modes de croissance économique. La nouvelle publication, qui sera préparée conjointement par la CESAP, le PNUE et la BASD, fera l'objet de discussions à la 6^{ème} Conférence ministérielle. La préparation de ladite publication a commencé, faisant intervenir des responsables politiques et d'importantes institutions régionales. Parmi les principaux thèmes qui seront abordés, on peut citer les liens entre les mesures allant dans le sens d'une croissance verte, l'utilisation durable des ressources, la durabilité environnementale, la résilience socioéconomique de la région, ainsi que les répercussions de ces mesures. Les mesures pour une croissance verte s'appuient sur des analyses effectuées par les experts, lesquelles montrent qu'une plus grande efficacité des ressources, obtenue grâce à la croissance verte, peut réellement contribuer à accroître la capacité de récupération de la région Asie-Pacifique en cas de crise socioéconomique ou écologique.

10. La stratégie consistant à passer à un modèle sobre en carbone permettra aux pays en développement d'affronter simultanément les défis du développement et ceux posés par les changements climatiques. La région Asie-Pacifique doit affronter deux grandes tâches indissociables: éliminer la pauvreté et combattre les changements climatiques. Tout échec dans un de ces deux domaines compromettra l'action déployée dans l'autre. S'ils tardent à se développer, les pays seront plus vulnérables aux changements

³ Documents officiels du Conseil économique et social, 2009, Supplément n° 19 (E/2009/39-E/ESCAP/65/32), par. 180.

climatiques d'un point de vue socioéconomique, et la pauvreté extrême s'en trouvera aggravée. Dans le domaine de l'énergie, le concept de sobriété en carbone est compatible avec les objectifs de sécurité énergétique durable, le principe essentiel étant que la forte dépendance envers les combustibles fossiles devra être réduite si l'on veut diminuer les émissions de dioxyde de carbone. Certaines études ont montré que les mesures d'atténuation volontaires figuraient parmi celles présentant le meilleur rapport coût-efficacité pour les pays en développement souhaitant réduire leurs besoins en matière d'adaptation, étant donné que les populations pauvres et marginalisées de ces pays sont le plus durement touchées par les conséquences des changements climatiques. Si l'on veut assurer un développement socioéconomique équilibré et inclusif, il sera essentiel d'adopter des politiques progressistes axées sur la promotion des énergies renouvelables alternatives, de soutenir les technologies favorisant l'efficacité énergétique, et d'élargir l'accès aux services énergétiques. Aussi la CESAP a-t-elle l'intention d'aider les États membres en développement à progresser sur la voie du développement sobre en carbone, en facilitant la concertation et l'adoption de mesures concrètes.

11. Conformément à l'objectif consistant à assurer la durabilité environnementale grâce à un meilleur accès aux services ou grâce à la croissance verte, la CESAP a l'intention d'élaborer des projets de coopération technique axés sur la promotion des politiques et sur la concertation. En s'appuyant sur les précédentes réalisations de la CESAP, sur le programme de travail pour la période 2010-2011 et sur les mandats existants, le secrétariat s'emploie à constituer un portefeuille de projets visant à accroître la sécurité énergétique dans la région, et consistant à : a) promouvoir des modes de développement sobres en carbone; b) élargir l'accès aux services énergétiques; c) œuvrer pour l'efficacité énergétique des villes; et d) encourager la coopération sous-régionale (y compris la coopération Sud-Sud) concernant les technologies de l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique.

12. Pour encourager le développement sobre en carbone, le secrétariat a l'intention de collaborer avec la Commission économique pour l'Europe afin de reproduire en Asie le projet « Efficacité énergétique 21 » qui a été un succès. Le secrétariat va mettre au point un descriptif de projet afin d'obtenir un financement au titre de la cinquième tranche du Fonds pour l'environnement mondial. Pour ce faire, il s'appuiera sur les projets en cours concernant le renforcement des capacités et la coopération en matière d'efficacité énergétique. Dans le prolongement de la concertation et du forum sur le développement sobre en carbone, qui ont eu lieu à Beijing en juin 2009, le secrétariat élaborera une proposition visant à renforcer l'aptitude des villes à promouvoir l'efficacité énergétique.

13. Afin d'élargir l'accès aux services énergétiques, le secrétariat est en train d'élaborer un projet à mettre en œuvre en 2010 et 2011. Ce projet s'appuie sur un partenariat public-privé favorable aux pauvres dans le domaine de l'énergie renouvelable, lequel a été couronné de succès. L'objectif est de reproduire ce type de partenariat dans d'autres pays de la région, et d'encourager la concertation ainsi que la création d'un mécanisme institutionnel à l'appui de cet effort.

14. Pour encourager la coopération énergétique aux niveaux régional et sous-régional, le secrétariat continuera d'organiser des séminaires et des ateliers sur le développement d'un système énergétique transasiatique. En s'appuyant sur la stratégie quinquennale adoptée en septembre 2009 à Oulan-Bator par le Comité de hauts responsables, il continuera aussi d'apporter son concours à la mise en œuvre du Mécanisme intergouvernemental de coopération énergétique en Asie du Nord-Est, avec le soutien des États membres participants (en particulier la République de Corée et la Fédération de Russie).

15. Durant les deux années à venir, l'un des principaux objectifs de la CESAP sera d'intensifier la coopération intergouvernementale régionale dans le domaine de la sécurité de l'eau, avec une attention particulière pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays ayant des besoins particuliers. La CESAP poursuivra également sa campagne pour la création d'un conseil des ministres sur la sécurité de l'eau en Asie et dans le Pacifique, et pour la mise en place d'éventuels autres instruments (comme par exemple des mécanismes de financement dans le secteur de l'eau, axés sur l'élaboration des politiques et la prise de décisions aux niveaux régional et sous-régional). L'intensification de la coopération régionale passe par l'adoption d'une démarche multisectorielle plus équilibrée, par l'échange d'informations et par la coopération. La CESAP continuera d'apporter son soutien à certains espaces de discussion régionaux, comme par exemple le 4^{ème} Forum de l'Asie du Sud-Est sur l'eau, et le 2^{ème} Sommet Asie-Pacifique de l'eau.

16. La question de l'eau demeurera un aspect essentiel de la croissance verte et du développement socioéconomique durable et inclusif. Des plans seront mis en place pour encourager le développement des infrastructures éco-efficaces dans le secteur de l'eau. Des mesures concrètes seront recommandées, et des interventions stratégiques seront réalisées au titre des Objectifs du Millénaire pour le développement, du Plan d'action de Hashimoto (A/C.2/61/4, annexe), et de la résolution 61/192 de l'Assemblée générale intitulée « Année internationale de l'assainissement, 2008 ». La CESAP va privilégier une démarche programmatique pour créer des villes écologiques ainsi que la mise en place de services urbains en milieu rural ; elle va aussi développer ses activités de renforcement des capacités pour la gestion intégrée des ressources en eau.

17. Durant la prochaine période biennale, les priorités programmatiques de la CESAP continueront de tenir compte des objectifs mondiaux concernant les changements climatiques et la sécurité de l'eau. La CESAP souhaite encourager de façon plus efficace la prise en compte des perspectives régionales dans les initiatives et les études mondiales de l'ONU concernant les ressources en eau. Elle s'emploiera aussi à intensifier la coopération régionale entre les organismes de l'ONU et les pays membres eux-mêmes, afin d'encourager le partage de l'information. La CESAP servira de cadre régional pour l'examen des questions émergentes ayant trait à l'eau.

18. La CESAP continuera d'encourager le développement inclusif et durable des villes, en accordant une attention particulière aux infrastructures durables et à la création de villes écologiques. Le projet sur l'éco-efficacité et le développement durable de l'infrastructure urbaine en Asie et en Amérique Latine (2008-2011), mis en oeuvre au titre du Compte pour le développement, devrait permettre d'étoffer les connaissances et de créer de nouveaux outils au niveau régional, ce qui est nécessaire pour introduire des critères d'éco-efficacité dans le développement des infrastructures. Le projet devrait aider les responsables politiques de la région à continuer d'œuvrer pour le développement intégré des infrastructures urbaines. Les résultats du projet viendront alimenter les activités de suivi sectorielles dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de la gestion des déchets et des transports. La CESAP continuera d'encourager la concertation régionale dans le domaine considéré, y compris dans le cadre des ateliers sur la qualité de l'air et du Forum Asie-Pacifique des maires sur le développement écologiquement durable des infrastructures urbaines.

19. En collaboration avec Waste Concern (une organisation non gouvernementale du Bangladesh), et avec le soutien de la Fondation Bill et Melinda Gates, la CESAP mettra en oeuvre un projet régional pluriannuel intitulé « Gérer les déchets solides de façon durable et favorable aux pauvres dans les villes secondaires et les petites villes ». Ce projet s'appuie sur certaines activités déjà réalisées par la CESAP et consistant à utiliser au Viet Nam et à Sri Lanka, avec les adaptations nécessaires, la méthode de Waste Concern pour le compostage dans les quartiers. La démarche initiale a été élargie, avec la

création de sites intégrés et décentralisés de récupération des ressources, et les activités sont ensuite étendues à l'ensemble de la ville. Ce projet fait intervenir la notion d'une croissance verte propice au développement inclusif, en ceci qu'il considère les déchets comme une ressource. Les centres de récupération sont conçus pour générer des profits, réduire les émissions de gaz à effet de serre, réduire au minimum les frais de transport, améliorer les services de ramassage des ordures, fournir aux ramasseurs d'ordures un meilleur revenu et de meilleures conditions de travail, et faire retourner les matières organiques à la terre. Si les multiples sources de revenus de ces centres doivent permettre de couvrir leurs frais de fonctionnement, les frais d'équipement initiaux sont quant à eux amortis par la vente de crédits carbone sur le marché libre; on utilisera pour cela le fonds autorenewable pour la gestion des déchets solides, dont la création est prévue au titre de ce projet. À mesure que ce fonds sera alimenté, de nouveaux centres pourront être mis sur pied dans d'autres villes d'Asie et du Pacifique pour s'attaquer aux différents problèmes liés aux déchets solides et à l'assainissement.

20. En étroite collaboration avec certains réseaux régionaux (CITYNET, United Cities and Local Governments Asia Pacific (UCLG-ASPAC), le Réseau des instituts de formation et de recherche en administration publique locale (LOGOTRI), le Réseau asiatique pour le droit au logement (ACHR), etc.), la CESAP continuera de renforcer les capacités des administrations locales et autres parties prenantes en ce qui concerne la durabilité environnementale des villes et la lutte contre la pauvreté en Asie et dans le Pacifique. Elle réalisera diverses activités (programmes de formation, visites d'échange, services consultatifs) portant principalement sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les villes, étudiera la possibilité de financer le développement des infrastructures environnementales par la vente de crédits carbone, et encouragera le transfert du savoir au sujet des méthodes et principes efficaces dans le domaine du logement pour les groupes à bas revenus. Les sept guides (Quick Guides) sur le logement des citoyens pauvres, élaborés par la CESAP et l'ONU-Habitat, sont à cet égard des outils essentiels qui contiennent des concepts, des enseignements et des pratiques optimales concernant l'urbanisation, le logement des groupes à bas revenus, l'affectation des sols, l'organisation des communautés ainsi que d'autres thèmes apparentés.

- - - - -